

VIE ASSOCIATIVE

par Sarah CHEVALLIER et Adrien GIVERNAUD

LES JEUNES ADEPTES DES STAGES MULTISPORTS

Instaurés par la sous-commission de la vie sportive et associative de la ville, représentée par Adrien Givernaud, Sarah Chevallier, Sylvette Cartier et Sylvie Grenier, les stages sportifs et culturels sont définitivement ancrés dans le paysage mozacois.



Nouveau succès pour le stage multi-sports

Preuve en est, 23 adolescents, âgés de 11 à 15 ans, ont participé au nouveau stage multisports qui s'est déroulé sur deux jours dans l'enceinte du complexe sportif Edmond-Vacant. Plusieurs clubs et associations sportives de la commune ont permis aux jeunes participants de découvrir différentes activités : futsal avec l'US Mozac, gymnastique avec La Gauloise, pétanque avec La Boule de Mozac, basket avec Mozac Volvic Basket, judo avec le Judo Club Mozac et bumball (sport collectif en provenance du Danemark) et kin ball (Québec) avec la ludothèque Ludo'Zac.

Fortement appréciés des plus jeunes et des intervenants, ces stages, amenés à perdurer, permettent aux enfants de découvrir la richesse associative et sportive de la commune.

Le prochain stage se déroulera mardi 11 (multi sports) et mercredi 12 avril (culture) de 9 h à 17 h et sera dédié aux enfants âgés de 8 à 10 ans.

COMMUNICATION

par Yolande PANIAGUA et Vincent OUSLATI

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE MOZAC

La ville de Mozac se dote d'un nouveau site internet à compter du mois d'avril 2023.

Le site actuel ne répondait plus aux besoins actuels et souffrait d'une conception dépassée. Il était nécessaire de revoir en profondeur son organisation et de le rendre apte à proposer de nouveaux services.

Ce nouveau site développé par la société Coqpit est agencé et complété depuis plusieurs mois par les membres de la commission communication et des agents de la mairie de Mozac.

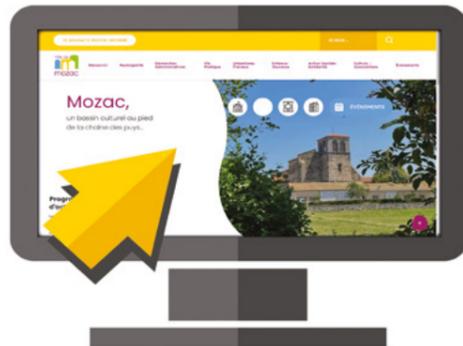
Le site une fois en ligne évoluera encore au fil du temps et doit à terme permettre le paiement en ligne pour le volet scolaire/périscolaire ou la réservation de salles et de spectacles.

Un plan interactif, des sections plus claires ou encore le téléchargement de formulaires... l'ambition est d'en faire un outil facilitant la vie des usagers et des agents de la commune.

Il sera de nouveau le pivot de la communication de la mairie qui a développé en parallèle ses réseaux sociaux, avec notamment la barre des 3000 abonnés franchie sur sa page Facebook.

Avec ce site renouvelé, le bulletin municipal, la lettre municipale et notre présence sur les réseaux sociaux, nous espérons que les échanges entre citoyens de Mozac, élus et agents soient facilités et encouragés.

À très bientôt pour le lancement officiel de ce site repensé.



Réalisation : Agence Coom 63260 Thuret • www.agence-coom.fr • Impression sur papier certifié



Ce début de printemps est, cette année, comme les années précédentes, marqué par une actualité anxiogène (voir l'éditorial de cette lettre en mars 2022) : guerre en Ukraine, incertitudes politiques, changement climatique, etc. dans laquelle se sont invités la précarité sociale et les problèmes énergétiques, sans oublier la sécheresse. Seule bonne nouvelle, si du moins elle peut être qualifiée comme telle, la fin de la période dite « Covid ».

C'est pourquoi, au niveau local et au niveau de l'équipe municipale, nous regardons plutôt les bonnes nouvelles,

ou, pour le dire autrement, les actions qui portent leurs fruits : une bonne santé financière et budgétaire pour la commune, une activité commerciale au centre-bourg relancée, une maison des jeunes du CAZOM prête à de nouvelles actions, une saison culturelle prometteuse, et les dossiers structurants (domaine de l'abbaye, lotissements, plan guide, etc.) sur de bonnes voies. D'une façon générale, le bien vivre à Mozac reste une des caractéristiques essentielles de notre commune.

Pour autant, il serait illusoire, voire indécent, de s'abstraire du monde qui nous entoure, et même, à Mozac, de ceux qui vivent difficilement cette période, et pour certains la précarité. L'attention portée dans notre commune sur l'accueil, sous toutes ses formes, et le développement du logement social font partie des axes d'une politique volontairement solidaire et à l'écoute de nos concitoyens. Modestement, mais résolument, notre équipe municipale, que ce soit dans les actions de bénévolat,

de résidence d'artistes, de actions du CCAS, ou tout simplement par la réception bienveillante à l'entrée de la mairie, s'attache à garantir ce fameux lien social gage d'une communauté vivante. C'est la force de nos communes d'apporter pour chacune et chacun d'entre nous la proximité du service public. C'est la force de Mozac que de l'assurer au quotidien, et d'en faire un atout de son attractivité. Chaque Mozacoise et chaque Mozacois doit en être partie prenante, anciens de la commune comme nouveaux arrivants.

Continuons donc, ou commençons donc, de nous investir dans toutes les actions collectives de la commune (commissions, associations, bénévolat hebdomadaire, etc.) et l'actualité du monde apparaîtra moins décourageante. Pour le moins, et pour le peu que nous ferons, nous contribuerons à l'améliorer.

Marc Régnaud, Maire de Mozac

50 MOZ'INFO

IN MEMORIAM JEAN-MARC TAVIOT

Nous sommes au regret de vous annoncer le décès survenu mardi 6 mars dernier de M. Jean-Marc TAVIOT, adjoint au maire de Mozac chargé de la vie sociale, de la santé et de la solidarité active. C'est une immense tristesse pour l'ensemble de ses collègues du Conseil municipal. Jean-Marc a combattu la maladie avec courage ces derniers mois. Nous partageons également la peine des membres du CCAS et des employés communaux qui l'accompagnaient dans ses missions municipales.

Marc RÉGNOUX, maire, et l'ensemble des élus présentent leurs sincères condoléances à son épouse Claude, à ses enfants, à sa famille, à ses amis et à tous nos concitoyens pour qui ils œuvraient. M. Jean-Marc TAVIOT était élu de Mozac depuis mars 2014 et était adjoint au maire depuis mars 2020. Il était retraité de l'Éducation nationale ; il exerçait le métier de proviseur de vie scolaire pour le rectorat de Clermont-Ferrand. Le prochain bulletin municipal lui rendra plus longuement hommage.



LETTRE MUNICIPALE
www.ville-mozac.fr
04 73 33 71 71
contact@ville-mozac.fr
@villemozac
Rue de l'Hôtel-de-Ville
63200 MOZAC



PERSONNES VULNÉRABLES

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la gestion des vagues de chaleur, le Préfet du Puy-De-Dôme demande aux communes de posséder un registre nominatif des personnes fragiles, âgées et isolées.

Ce registre reste confidentiel et permet à la mairie d'appliquer des mesures nécessaires à la protection des habitants.

Pour cela, le registre doit comporter des éléments figurants dans le coupon-réponse ci-joint.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter ledit coupon-réponse et de le retourner :

- 1. En mairie, dans la boîte aux lettres ou à l'accueil aux heures d'ouverture
- 2. Par courrier : Mairie de Mozac, rue de l'hôtel de ville 63208 Mozac
- 3. Par courriel : contact@ville-mozac.fr

À retourner dans les plus brefs délais pour permettre à la municipalité d'organiser son aide en cas de besoin.

Demeurant à votre disposition. Bien cordialement,

Monsieur le Maire

Coupon-réponse, à retourner

Je souhaite communiquer les coordonnées demandées

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

Nom et coordonnées de votre médecin traitant :

Nom, prénom de la personne à prévenir en cas d'urgence (enfant, voisin, ...) :

Je ne souhaite pas communiquer les coordonnées demandées

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les coûts de l'énergie pour les particuliers mais surtout pour les collectivités ont très fortement augmenté en 2023. L'estimation pour la commune de Mozac est de + 100% pour l'électricité et + 150% pour le gaz, ce qui conduit à un surcoût de 140 000€ en 2023.

Dans ce contexte, un plan de sobriété énergétique a été lancé de façon à réduire l'impact sur les finances de la commune. Chaque bâtiment communal est passé en revue pour améliorer l'efficacité énergétique et optimiser son usage dans le cadre des recommandations gouvernementales.

La réduction de la durée de l'éclairage public a été mise en place en février 2016.

Une nouvelle réduction de l'éclairage public sera effective au 15 mars. Les horaires d'éclairage sont ceux des communes voisines d'Enval et de Malauzat. Pour tous les jours de semaine et l'ensemble de la commune, l'éclairage public sera éteint à 22 h et rallumé le matin à 6 h pour la période du 1^{er} septembre au 15 mars. La baisse de 30 % de la durée d'éclairage se traduira par une baisse de coût estimé à 10 000 €/ an par rapport à 2021. Cette baisse pourrait atteindre près de 20 000€ en 2023. Un bilan sera fait fin 2023.

Un plan de renouvellement des lanternes est en cours pour améliorer l'efficacité de l'éclairage public et les nouveaux lotissements sont équipés en LED.



ENFANCE - JEUNESSE

par Murielle PANIAGUA

LE CAZOM DÉFINITIVEMENT INSTALLÉ

Après avoir connu de nombreuses adresses par le passé, trois maisons de bourg, la salle de convivialité de l'espace Perrier et le centre d'animation, le CAZOM, structure dédiée aux adolescents depuis plus de 20 ans, s'est définitivement installé dans l'enceinte du complexe sportif Edmond-Vacant.

En présence d'élus, de familles et d'une quinzaine de jeunes, le CAZOM (« Mozac » en verlan) a été inauguré par le maire Marc Régnoux.

Équipé d'une kitchenette et d'un espace de projection, les jeunes sont invités à prendre possession de ce lieu dans le cadre d'activités sportives, artistiques, ludiques ou culturelles. Ce projet a coûté environ 258.000 € et a été subventionné à hauteur de 60 % par la Caisse d'allocations familiales, le département et l'État.

La commune a investi 87.600 € en fonds propres pour ses jeunes. À ces derniers de faire vivre leur CAZOM.

Renseignements et inscriptions.

Centre d'animation de Mozac
50, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Tél. 04 73 38 56 39 (Pauline Corniot)
alsh@ville-mozac.fr
mozanimation.wordpress.com



Inauguration du CAZOM - 14 février 2023

BIENVENUE À LUDO'ZAC, LIEU DÉDIÉ AUX JEUX

Depuis le 1^{er} août 2022, la ludothèque de Mozac est devenue un service public géré par la municipalité.

Ayant pour objectif la valorisation de l'activité jeu auprès des familles et des professionnels, Ludo'Zac se veut un lieu d'animation autour du jeu et du jouet mais aussi de rencontres et d'échanges. Dotée d'une forte ouverture d'esprit et d'une quarantaine d'adhérents, elle s'adresse à un large public âgé de 6 mois à 99 ans, habitants de Mozac ou non, familles, associations, écoles et collectivités sont les bienvenues. Plus de 1.200 jeux et jouets, dont une vingtaine surdimensionnés, sont mis à disposition. Jeux de combinaison, de hasard, de réflexion, de stratégie, d'association, de parcours, d'expression ou encore de questions / réponses, il y en a pour tous les goûts.

Définie comme un espace culturel contemporain ou comme une institution socio-éducative, Ludo'Zac permet des rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Un temps d'accueil spécifique est réservé aux assistantes maternelles et aux familles pour les enfants de moins de 3 ans les mardis de 9 h 30 à 11 h.

Ludo'Zac s'adapte également aux demandes traditionnelles (fêtes patronales, kermesses) ainsi qu'aux projets personnalisés. Il est ainsi possible de fêter un anniversaire le samedi (hors vacances scolaires) de 10 h à 13 h ou de 14 h à 17 h (sur réservation), Franck Villedieu mettant à disposition des espaces de jeux adaptés à l'âge des enfants.

Renseignements.

Ludo'Zac,
50, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tél. 04.15.79.00.23 (Franck Villedieu).
Mail : ludotheque@ville-mozac.fr.
Site : <https://mozanimation.wordpress.com>



Franck Villedieu et ses jeux à Ludo'Zac

CCAS : AIDE AU CHAUFFAGE

Les Mozacois peuvent bénéficier d'une aide financière du Centre Communal d'Action Sociale pour les dépenses de chauffage sous certaines conditions :

Les bénéficiaires concernés sont les ménages, familles monoparentales ou personnes seules non imposables (ou faiblement imposables).

Ils doivent être domiciliés à Mozac depuis au minimum trois mois.

La demande doit être déposée à la mairie en 2023 (compte tenu de la situation exceptionnelle et des augmentations annoncées, aucune date butoir de dépôt de dossier sur l'année 2023 ne sera imposée).

L'aide ne pourra être versée qu'une fois dans l'année au même foyer fiscal.

Conditions de ressources et montants accordés :

PIÈCES À PRÉSENTER AU CCAS ET MODE DE RÈGLEMENT :

L'aide au chauffage du CCAS est subordonnée à la présentation par le demandeur :

- de son dernier avis d'imposition (ou de non-imposition)
- des factures acquittées de chauffage ou d'un échéancier sur l'année ou l'année 2022.

Le règlement interviendra par virement du Trésor public sur le compte bancaire de l'intéressé qui devra fournir un RIB.

Tranche	Conditions de ressources basées sur le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021			Montant de l'aide	
	Personne seule	Couple ou assimilé (avec ou sans enfant à charge)	Famille monoparentale (Revenu Fiscal de référence + 470€ par enfants)		
1	Inférieur à 11 855€	Inférieur à 20 099€	Inférieur à 17 495€	100%	230€
2	de 11 856€ à 12 988€	de 20 100€ à 21 100€	de 17 496€ à 18 496€	75%	175€
3	de 12 989€ à 13 989€	de 21 101€ à 22 101€	de 18 497€ à 19 497€	50%	115€